

Laval, 28 septembre 2020

Madame,  
Monsieur,

Vous avez été approché(e) par un ou une de nos étudiants à titre de personne-ressource dans un éventuel milieu de stage. Je vous écris aujourd'hui pour vous donner plus d'informations à ce sujet.

Dans le cadre d'un cours de fin de D.E.C. (*Démarche d'intégration en sciences humaines*), on demande aux étudiants d'utiliser ce qu'ils ont appris dans leurs études pour faire l'analyse d'un problème. Le cours *Démarche d'intégration* est obligatoire, mais la formule avec stage est facultative. Par conséquent les étudiants qui choisissent de faire un stage le font en fonction de leurs intérêts et ils sont très motivés.

Nos étudiants en sciences humaines sont en quelque sorte des généralistes qui ont acquis une formation dans plusieurs disciplines (histoire, sociologie, économie, psychologie, science politique, géographie et administration). Les stages leur permettent de faire des liens entre leurs études et la réalité d'un milieu de travail. Ils leur permettent aussi de constater que loin d'être abstraites, les études en sciences humaines servent d'abord à comprendre le monde dans lequel on vit et ensuite à y intervenir comme citoyens et comme professionnels. Indirectement, les stages servent enfin à confirmer ou à infirmer des choix professionnels.

Si vous acceptez d'accueillir un ou une étudiant(e) dans votre organisme, vous devrez **compléter le « Formulaire d'inscription – Superviseur » ainsi que le « Contrat de stage » et les remettre à l'étudiant(e)** qui me les retournera dans les meilleurs délais (au plus tard le 27 novembre 2020).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute information supplémentaire.

En vous remerciant à l'avance de votre générosité, veuillez accepter mes salutations les plus cordiales.

**Josée Lalonde**

Responsable des stages locaux en sciences humaines

Collège Montmorency

Tél. 450 975-6100 (poste 6773)

Télécopie 450 975-6460

jlalonde@cmontmorency.qc.ca